

Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances publiques – Section de la Haute-Garonne
Centre régional des Finances publiques, 34 rue des Lois 31000 TOULOUSE
<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr ●

Toulouse, le 23 février 2026

À quoi joue la direction générale des Finances publiques (DGFIP) avec ses personnels ?

À la veille des vacances scolaires d'hiver de la zone C, la DGFIP vient de prendre une décision (bien évidemment sans discussion avec les représentant·es des personnels) pour faire suite au piratage du fichier FICOBA (fichier national des comptes bancaires), dont de nombreux media se sont fait l'écho la semaine dernière. Cette faille de sécurité a donné lieu à une fuite de données concernant 1,2 millions de comptes bancaires (cf message de masse de la DGFIP aux usager·es en **pièce jointe**).

Cet incident majeur est intervenu simultanément à une coupure de 15 jours de l'application Hélios qui gère les recettes et dépenses des dizaines de milliers de collectivités locales et établissements publics du pays (communes, communautés de communes, départements, régions). Vous trouverez en **pièce jointe** le communiqué de presse que nous vous avons transmis la semaine dernière à ce sujet. L'administration nous a « vendu » la défection d'une pièce d'un des serveurs informatiques mais les doutes sont permis quant à l'explication de cette interruption qui a retardé le paiement de certaines aides sociales, le paiement de factures aux entreprises et a mis en péril la date de paie de millions de fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (l'application a repris de manière chaotique le lundi 17 février et le retard pris par les services va générer une tension maximale chez les agent·es des services de gestion comptable de tout le territoire, amplifiée par la période de vacances scolaires qui s'ouvre pour la zone C).

Cette nouvelle faille applicative ne fait que confirmer les craintes de la CGT, exprimées au travers d'un droit d'alerte (cf. **pièce jointe**) qu'elle a fait auprès de Bercy le 11 avril 2023 pour dénoncer les incidences du dysfonctionnement récurrent des applications informatiques sur la santé mentale des personnels.

La DGFIP a cru bon, pour résoudre cette faille de données bancaires, de transmettre ce « mass mail » qui suggère à chacun des 1,2 millions d'utilisateurs, entre autre chose, de demander la délivrance d'un extrait du FICOBA, pour vérifier si des comptes bancaires n'auraient pas été frauduleusement créés à leur nom consécutivement à la fuite des données. Le caractère alarmiste du message fait, qu'en seulement quelques heures, cet envoi a généré plusieurs centaines de messages des utilisateurs auprès des services des impôts des particuliers de la Haute-Garonne. Par ailleurs, ce message va inévitablement générer des appels téléphoniques et visites au guichet en nombre important.

La CGT Finances publiques a écrit au directeur régional, vendredi soir, pour lui demander de prendre les mesures immédiates pour faire face au raz de marée qu'entraînera cette communication « à la petite semaine ». L'administration fiscale prétend à grand renfort de communication interne prendre soin de la santé mentale de ses agent·es. Les faits sont têtus et ces éléments de langage récurrents n'effaceront pas les dizaines de milliers de suppressions d'emplois imposées depuis 2008 et les sous investissements notoires dans l'informatique, malgré les promesses successives des ministres de l'action et des comptes publics qui se sont succédés.

La CGT appelle les usagers des services des Finances publiques à la clairvoyance, l'envoi d'un extrait FICOBA le lundi ne garantissant en rien qu'un compte bancaire ne sera pas ouvert le mercredi à leur nom. Cette mesure est ridicule et tout simplement démagogique. La CGT

Finances publique 31 demandera, ce lundi, au directeur régional de prendre des mesures envers les établissements bancaires à ce sujet et à mettre en œuvre toutes les dispositions pour que les personnels ne soient pas, une fois encore, « les dindons de la farce » de l'austérité budgétaire qui leur est imposée depuis 25 ans, des décisions sans fondement de leur administration de tutelle, en sus de la baisse de 25 % de leur rémunération par rapport à l'inflation.

Contacts Presse :

Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03
Rachel TISNÉ BRISON 06 51 04 63 64